

Hérouville-Saint-Clair

Les opposants à la plateforme conteneurs se mobilisent

La polémique

Vendredi, à la salle du Mille club de Montmorency, la mairie a organisé une réunion pour la préservation des rives du Canal. Elle a réuni environ 150 personnes. Parmi eux, une grande majorité d'opposants à la plateforme des conteneurs, prévue par Port normand associé (PNA) sur 6 ha, rive est du canal. « 80 % sont situés sur Monderville et 20 % sur Hérouville », indique le maire Rodolphe Thomas. En face, une zone dense d'habitations, le quartier du Bourg, qui inclut, au bord du canal, Bétharam, une maison de repos.

« La zone envisagée pour cette plateforme est une zone Seveso avec le dépôt pétrolier et les engrais d'Agrial », précise Philippe Lory, porte-parole des riverains mécontents. La mairie s'interroge également « sur la compatibilité du contenu des conteneurs avec une telle zone ».

Nombreuses nuisances

« On justifie l'implantation de cette plateforme en nous disant que le bruit ne sera pas supérieur à celui du périphérique », s'interroge un habitant. « A-t-on bien pris en compte les bruits engendrés par le bip de recul des engins de manutention, le choc des conteneurs vides, les haut-parleurs des bateaux ? » a ajouté le maire dans son rapport au commissaire enquêteur. « On aura aussi la pollution lumineuse », déplore un



Vendredi soir, à l'invitation de la mairie, le public est venu nombreux dans la salle polyvalente du Mille club pour débattre de la préservation des rives du canal.

riverain. Seul moment de tranquillité assuré par PNA, une extinction de l'activité entre deux heures et quatre heures du matin.

Deux heures de silence par nuit

« Les murs de ma maison tremblent quand un bateau passe, assure un riverain. Qu'en sera-t-il avec trois bateaux par semaine et peut être huit dans l'avenir ? » La plateforme est prévue pour 30 000 conteneurs dans un premier temps et peut être 80 000 dans le futur. Le trafic routier, engendré

par cette activité, est aussi une source d'inquiétude. « Cinq cents camions par semaine dans un premier temps et peut-être plus de mille dans l'avenir », annonce le maire.

« L'emploi est important », reconnaît une riveraine se présentant comme syndicaliste. Les chiffres avancés à ce sujet par différents intervenants sont à la fois modestes et incertains (10 à 30). « Je suis pour ce projet mais pas à cet endroit », poursuit-elle. Une idée partagée par plusieurs personnes dans la salle. Le site de Blainville est cité mais

l'investissement est annoncé comme plus onéreux.

Dans ce contexte, la tentative par le maire de présenter un quartier écologique sur ce site, avec des images virtuelles fortes séduisantes, tombe un peu à plat. « Ce n'est pas le sujet », proteste la syndicaliste. « C'est projet contre projet », se défend le maire. « Compte tenu des nuisances actuelles et de la forte pollution des sols, la construction d'un quartier d'habitation sur cette zone n'est pas possible », estime Josiane Lowy (Europe Ecologie Les Verts).

Les Verts critiquent l'attitude du maire

Le groupe hérouvillais d'Europe Ecologie Les Verts (EELV) estime que le maire Modem d'Hérouville, Rodolphe Thomas, « abuse les riverains » en défendant un projet alternatif d'éco-quartier à proximité du site choisi pour l'implantation d'un terminal pour conteneurs.

Selon les écologistes, ce projet est « une illusion car il faudrait des investissements énormes pour, a minima, dépolluer les sols de l'ex-SMN sur plusieurs mètres de profondeur, déplacer les dépôts pétroliers et l'usine d'engrais Agrial ». Ils s'interrogent sur la manière dont la municipalité pourrait « financer ces travaux » et demandent au maire « pourquoi il ne s'est pas opposé

au schéma directeur du port qui consacrait, en 2009, la rive droite à l'activité portuaire ».

Pour les écologistes hérouvillais, le terminal serait « un projet recevable, si et seulement si les nuisances encourues par les riverains situés à 250 m sont supprimées ». Par la voix de Josiane Lowy, secrétaire du groupe, EELV considère que « le traitement des bruits et des nuisances » n'est pas « un problème insurmontable ».

Et demande à Ports normands associés (PNA) de faire « des propositions d'amélioration ou de choisir un site plus adéquat sur le port de Caen qui s'étend jusqu'à Ouistreham ».